

REGLEMENT D'ARTILLERIE DE COTE

Titre(s): REGLEMENT D'ARTILLERIE DE COTE / Ministère de la Guerre.

Auteur(s): Ministère de la Guerre.

Editeur, producteur: Paris : 1ère partie - titre 2 - annexe 2, 1908

Description matérielle: 58 .

Résumé ou extrait: Description sommaire et emploi des instruments en usage dans le tir de côté. Moyens de transmissions des ordres et des éléments du tir. Téléphone . Formation des téléphonistes.

Sujet(s): ARTILLERIE
TRANSMISSION
REGLEMENT MILITAIRE
TIR ARTILLERIE